

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 1^{er} AVRIL 2019**

Par le Service des relations médias,
relations publiques et à la communauté

Le Courant, 3 avril 2019, p. 14

L'information du Nord Vallée de la Rouge, 3 avril 2019, p. 7

L'information du Nord Sainte-Agathe, 3 avril, 2019, p. 8

L'information du Nord Tremblant, 3 avril 2019, p. 10

Le Choix Vallée-de-la-Gatineau, 3 avril 2019, p. 7

RECHERCHÉS!

LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre carrière

**CHARGÉS DE PROJETS
POUR BANQUE DE CANDIDATURE**

- ARCHITECTURE
- INGÉNIERIE
- TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Salaires compétitifs

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides
Québec

Consultez notre site Internet au
www.santelaurentides.gouv.qc.ca,
section carrières - # d'affichage 0000-CNS-18-078

>14062

ACTUALITÉ

Suite à quatre surdoses en Estrie et en Montérégie

Le CISSS des Laurentides met en garde contre le flubromazolam



SIMON DOMINÉ
sdomine@lecourant.ca

Attention aux comprimés vendus comme du Xanax, mais qui contiennent en fait du flubromazolam. C'est le message que la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides passe aux consommateurs de drogues de rue et de comprimés achetés sur le marché noir. Cette substance a déjà conduit à quatre cas de surdoses sévères dans les régions de l'Estrie et de la Montérégie.

Le CISSS ne prend pas de détours pour alerter les consommateurs de drogue susceptibles d'acheter des comprimés vendus comme étant du Xanax, un médicament qui sert à traiter l'anxiété. Ils sont invités à «faire preuve d'extrême prudence».

Les quatre personnes qui croyaient avoir acheté du Xanax en Estrie et en Montérégie ont fait de sévères surdoses au flubromazolam. Deux d'entre elles sont des adolescents qui fréquentaient une école secondaire. Parmi les quatre personnes intoxiquées, le flubromazolam a même provoqué un arrêt cardiorespiratoire et une altération importante de la mémoire.

Le CISSS des Laurentides se veut tout de même rassurant, puisqu'aucune intoxication ou décès liés au flubromazolam n'est à signaler dans les Laurentides.

LA NALOXONE INEFFICACE CONTRE LE FLUBROMAZOLAM

L'établissement de santé fait toutefois le lien entre cette situation et celle de la contamination de drogues de rue par le fentanyl, une drogue

très puissante à laquelle le flubromazolam est comparé. Récemment, Le Courant des Hautes-Laurentides avait rapporté que le CISSS des Laurentides avait mis en place une vigie concernant le fentanyl en juin 2017, soupçonné d'être en cause dans la mort par intoxication aux drogues de plusieurs personnes dans la région.

Selon le CISSS, le flubromazolam «peut être vendu seul ou en combinaison avec d'autres substances (ex: acétaminophène) et se présente sous forme variée: comprimé, liquide et poudre. À noter cependant que la naloxone n'est pas efficace pour contrer les surdoses associées au flubromazolam, alors qu'elle est efficace pour celles associées au fentanyl ou autres opioïdes. Il n'y a toutefois pas de danger à utiliser la

naloxone pour ce type de surdose».

QUELQUES CONSEILS DE PRUDENCE

La Direction de santé publique du CISSS rappelle que le meilleur moyen d'éviter de telles surdoses demeure bien évidemment de ne pas consommer de drogues et des comprimés provenant du marché noir.

Que l'on parle de flubromazolam, de fentanyl ou d'une quelconque autre drogue, il est recommandé de ne pas consommer seul. En cas de consommation en groupe, mieux vaut qu'une des personnes soit capable de porter assistance aux autres.

Une diminution de la dose est également un bon moyen d'éviter d'avoir une très mauvaise expérience, tout comme le fait de ne pas mélanger les drogues ou d'ajouter de l'alcool.

On peut reconnaître une surdose aux opioïdes grâce aux symptômes suivants: inconscience, somnolence, dépression respiratoire, couleur bleutée aux lèvres et au bout des doigts ou encore contraction des pupilles. ■

«(...) LES CONSOMMATEURS DE DROGUES DOIVENT ÊTRE CONSCIENTS QU'AUCUNE DROGUE N'EST À L'ABRI D'ÊTRE CONTAMINÉE OU REMPLACÉE PAR UNE AUTRE SUBSTANCE.» – DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DU CISSS DES LAURENTIDES



Le CISSS des Laurentides rappelle qu'en cas de surdose, il faut composer le 911 sans craintes puisque la loi protège les victimes. Avoir de la naloxone sur soi et savoir comment utiliser cet antidote au fentanyl peut également s'avérer une excellente idée. La naloxone est disponible gratuitement en pharmacie et auprès de plusieurs organismes communautaires de la région. Sur la photo: Jean-François Foisy, PDG du CISSS des Laurentides (photo: archives – Le Courant des Hautes-Laurentides).

LE CISS DES LAURENTIDES
complice de votre carrière

DEVENEZ PRÉPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES

FORMATION DE 870 HEURES
TRANSPORT GRATUIT!
DÉBUT : 29 AVRIL

FORMATION GRATUITE

SÉANCE D'INFORMATION LE 17 AVRIL À 18 H
Centre d'hébergement de Mont-Tremblant
925, rue de Saint-Jovite

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
Québec

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DES **SOMMETS**

INSCRIPTION / INFORMATION
CFPdesSommets.com / 819 326-8911

>14064

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Le comité de résidents des CHSLD de Labelle et Mont-Tremblant recherche activement des bénévoles pour siéger comme membre à son comité. Ce comité a comme mandat d'être le porte-parole des résidents qui bénéficient de soins et de services dans les installations des Sommets du CISSS des Laurentides. Le fonctionnement du comité est assuré par un groupe d'utilisateurs bénévoles. Les rencontres se tiennent une fois par mois. On peut joindre le comité à Labelle au 1-855-766-6387 poste 36801 ou par courriel à l'adresse residents.labelle.sommets@ssss.gouv.qc.ca, et à Mont-Tremblant au 1-855-766-6387 poste 35801 ou par courriel à residents.mont-tremblant.sommets@ssss.gouv.qc.ca.

SERRES VERT MIRABEL

Des odeurs de pot dérangeant à Saint-Canut

FRANCE POIRIER – Les citoyens du secteur Saint-Canut à Mirabel se plaignent des odeurs de cannabis qui se dégagent des Serres Vert Mirabel (Stéphane Bertrand). De plus, les écoliers de l'école primaire Sainte-Anne située à moins de quatre kilomètres sont aussi en contact avec ces odeurs.



Bourgeon de cannabis médicale tel que cultivé à Mirabel.

« L'école, comme tous les citoyens du secteur, subit des odeurs qui se dégagent des serres. Et comme certains citoyens l'ont fait, une plainte a été formulée à la direction générale de la Ville de Mirabel par la direction de l'école. Toutefois, il est important de préciser que cela ne nuit pas au déroulement des activités de l'école et que la relation entre les intervenants de la Ville, de l'entreprise et de l'école n'en est pas du tout affectée », a sou-

ligné la porte-parole de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord Nadyne Brochu.

La Ville de Mirabel a par ailleurs publié un communiqué pour rassurer la population et indique qu'elle fait tout ce qui est en son pouvoir pour trouver une solution à la suite des plaintes de citoyens concernant des odeurs qui émanent du producteur de cannabis, situé sur son territoire.

« Ce qui entoure la culture, la production et la transformation du cannabis est de juridiction fédérale et ne relève pas des compétences municipales ; les moyens dont nous disposons afin d'intervenir en la matière sont donc limités », a souligné le maire Jean Bouchard.

Il s'est tout de même dit préoccupé par cette situation qui porte préjudice à certains citoyens mirabellois. Jeudi dernier, des

représentants de la Ville rencontraient le propriétaire de l'entreprise Vert-Mirabel qui est visée par les plaintes afin de trouver conjointement des pistes de solutions et réduire autant que faire se peut les odeurs qui incommode la population.

Les autorités municipales entendent sensibiliser le gouvernement fédéral aux inconvénients liés à la production et à la transformation du cannabis, en particulier les odeurs. Bien que la réglementation du cannabis soit de juridiction fédérale, « la Ville compte être proactive dans ce dossier afin de trouver rapidement des solutions à cette situation qui affecte la qualité de vie de certains de ses citoyens », confirme le maire.

SANTÉ PUBLIQUE

La Ville de Mirabel explique dans son communiqué que la Direction de santé publique du CISSS des Laurentides soulignait qu'aucune étude ne démontre d'effets négatifs à la santé à la suite d'une exposition aux odeurs provenant de la production de cannabis. « La perception d'une odeur n'est pas un indicateur de risque à la santé. Cependant, les odeurs sont une nuisance et peuvent affecter la qualité de vie de certains individus et leur sentiment de bien-être. Sans causer

de maladie, les odeurs (provenant du cannabis, mais également d'autres sources comme les effluves industriels ou agricoles, par exemple) peuvent potentiellement déclencher des symptômes physiques selon le type de substance, l'intensité, la fréquence, la durée de l'exposition et les sensibilités des individus. Enfin, aucune preuve n'a fait la démonstration que l'odeur provenant de la production de cannabis puisse influencer ou inciter la consommation de quelque façon que ce soit ».



MANIFESTATION DE LA FIQ-SPSL

«LES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT INSUPPORTABLES»

MYCHEL LAPOINTE

mychel.lapointe@infoslaurentides.com

« Les infirmières, les infirmières auxiliaires et les inhalothérapeutes sont surchargées et à bout de souffle dans les Laurentides. Nous demandons à l'employeur d'offrir des postes stables de huit jours par deux semaines pour l'ensemble de nos membres. L'employeur nous répète constamment qu'il souhaite être attractif, mais il n'offre pas de postes à cette juste valeur. Il n'a qu'à regarder notre voisin, le CISSS de Lanaudière, qui a su rendre ses postes attractifs », a déclaré Matthieu Parker-Labonté.

Le président par intérim du Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides (FIQ-SPSL) y allait de ce commentaire jeudi dernier, sur l'heure du midi, alors que les membres du syndicat

manifestaient devant les bureaux de la Direction des ressources humaines du CISSS des Laurentides, rue Durand, à Saint-Jérôme.

«INSUPPORTABLES»

Accompagnées de Nancy Bédard, présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec-FIQ, elles dénonçaient les propositions de l'employeur pour éradiquer le temps supplémentaire et le temps supplémentaire obligatoire.

« Les conditions de travail vécues actuellement par les professionnelles en soins sont insupportables. Elles ont tenu à rappeler à l'employeur l'importance d'avoir des postes attractifs et des mesures de rétention du personnel », rapporte-t-on du côté de la FIQ-SPSL.

SOLUTIONS INADAPTÉES

Parlant des solutions présentées par le



Photo Mychel Lapointe

Les membres de la FIQ-SPSL ont manifesté, jeudi dernier, devant les bureaux de la Direction des ressources humaines du CISSS des Laurentides, rue Durand, à Saint-Jérôme. Les dirigeants syndicaux (de dos) en ont profité pour réclamer, en leur nom, des changements aux propositions présentées.

CISSS des Laurentides en ce qui concerne le temps supplémentaire et le temps supplémentaire obligatoire, on n'hésite pas, du côté syndical à les juger « inadaptées » au contexte actuel.

« Il a procédé à l'affichage de postes instables sur plus d'un quart de travail, sur plusieurs centres d'activités parfois même, sur une distance de plus de 60 km, et ce, sans offrir des quarts de travail aux salariées à temps partiel travaillant déjà sur ces centres d'activités. Les décisions unilatérales de l'employeur augmentent l'insatisfaction des professionnelles en soins et accentuent la surcharge de travail vécue », souligne-t-on.

Si bien que, réclame Matthieu Parker-Labonté, « nous demandons à l'employeur d'annuler l'affichage de ses 189 postes instables qui entraînent plus d'inquiétude que de satisfaction chez nos membres. Lorsque vous devez travailler sur deux quarts de travail différents et sur deux

centres d'activités, vous devez apprendre quatre routines de travail. Cette instabilité augmente le risque dans la dispensation des soins, ce qui entraîne un impact sur la qualité et la sécurité des soins des patients ».



LA FONDATION
DE L'HÔPITAL
D'ARGENTEUIL

THE ARGENTEUIL
HOSPITAL
FOUNDATION



**PARCE QUE LA *Santé*
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS**

145, avenue de la Providence, Lachute QC J8H 4C7
Tél. : 450 562-3761, p. 72100 • pha@ssss.gouv.qc.ca

RISQUES DE SURDOSES

La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides recommande aux consommateurs de drogues de rue et de comprimés achetés sur le marché noir de faire preuve d'extrême prudence. Dans un communiqué publié le 12 mars, elle informe que la présence de comprimés vendus comme du Xanax, un médicament pour traiter l'anxiété, et contenant plutôt du flubromazolam, a été signalée à la Direction de santé publique des Laurentides. Cette situation s'apparente à la contamination des drogues de rue par le fentanyl, ayant fait l'objet de mises en garde depuis les derniers mois. Ainsi, souligne la direction, les consommateurs de drogues doivent être conscients qu'aucune drogue n'est à l'abri d'être contaminée ou remplacée par une autre substance.

LE DÉFILÉ DE LA FONDATION DE L'HÔPITAL D'ARGENTEUIL SE TIENDRA LE 26 AVRIL



FRÉDÉRIC HOUNTONDI
frédéric.hountondji@vap.on.ca

Les organisateurs de la 9^e édition du défilé de la Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil (FHA) espèrent récolter quelque 10 000 \$ au profit du Bloc opératoire de Lachute pour la chirurgie mammaire.

L'annonce a été faite le 12 mars, lors d'une conférence de presse à la salle de réception des Laurentides à Lachute, par la coordonnatrice à la gestion des dons et des activités de la fondation, Élise De Sève, en présence de la directrice générale Marie-Isabelle Poupart.

Durant la soirée, il y aura des témoignages de docteur Renée Boissonneault, chirurgienne, qui va notamment parler du ganglion sentinelle. Après avoir rappelé les objectifs qu'entend atteindre



David Chabot, Monique Yppersiel, Élise De Sève, Marie-Isabelle Poupart et Mélanie Tardiff.
—photo Frédéric Hountondji

l'évènement, Mme De Sève a présenté sa présidente d'honneur, Monique Yppersiel de Chaussures Monik.

« Cette année, nous avons le privilège de compter sur une femme d'expérience dans le monde de la mode, une femme généreuse que tout le monde apprécie », a-t-elle fait valoir. Elle a précisé que le défilé se déroulera sous la forme d'un cocktail dinatoire, le vendredi 26 avril à 19h, à la Salle de réception des Laurentides, anciennement connue sous le nom de Temple des francs-maçons. Les portes s'ouvriront à 18h pour le cocktail.

QUELQUE 200 PERSONNES ATTENDUES

Si le dernier défilé tenu en novembre 2017 a vu la participation de 175 personnes,

celui de 2019 en attend au maximum 200 et sera riche en nouveautés. « La majorité des boutiques ont déjà leurs mannequins. Ce sont tous des gens de la communauté. On a de super mannequins taillés au couteau et on a des femmes bien ordinaires, de toutes les grandeurs et de toutes les formes. Nous sommes contents de vous offrir un défilé très complet, très coloré et pour tous les goûts », a déclaré la conférencière.

Parmi les entreprises qui participeront au défilé de mode se trouvent les boutiques Atelier-Boutique Tricycle, Sublime Coco, Boutique École de danse et d'arts Christiane Raymond inc, Boutique Frimousse, CSURF Board Shop, Les Folies d'Arlette, Les Folies de Sylvie, J.B Dixon, Mec&Nana, Vêtements Brigitte et Mode PEP.

De nombreux traiteurs et restaurateurs de la région d'Argenteuil seront aussi de la partie : Fromage & Cie, L'Index, Pub Sir John Abbott, Le Bouillon, Eatalya restaurant, Traiteur Alain Cousineau, Restaurant Le 16 et Café L'Infusion.

Les réservations se font dans les boutiques participantes et auprès des mannequins, par téléphone au 450-562-3761 poste 72100, par courriel à fha@ssss.gouv.qc.ca ou en ligne en cliquant sur "Trouver des billets".

L'évènement a été commandité par plusieurs entreprises, individus et organismes, dont Autobus Campeau Bus Lines, Stéphane Lauzon, Aux Cassis d'Argenteuil, Club Lions de Lachute, Les Gestions Gosselin, Lachute Ford, Tigre Géant Lachute, Ville de Lachute, AVTech solutions, DJ Francis Couture Towsey, l'artiste maquilleuse Chloée Bonneau et L'Argenteuil.

▼ COMITÉ DES USAGERS DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

CONRAD ROYER EST HONORÉ POUR SON IMPLICATION

Nicolas T. Parent
nparent@groupesjef.ca

Le Comité des usagers de Thérèse-De Blainville a tenu son assemblée générale annuelle (AGA), ainsi qu'un colloque, le vendredi 29 mars au CLSC Thérèse-De Blainville, situé derrière le collège Lionel-Groulx, entre 13 h et 21 h. Au programme: kiosques, conférenciers-panélistes, reconnaissance, nominations et souper-pannel.

Le moment phare de cette journée fut assurément l'hommage servi à Conrad Royer, citoyen d'exception, connu maintenant à titre de trésorier du Comité des usagers de Thérèse-De Blainville, qui a donné de son temps bénévolement pendant nombre d'années, et ce, pour plusieurs causes nobles.

«Il fut bénévole depuis 34 ans maintenant, au sein de divers organismes de la région. Il s'est impliqué, notamment, au sein du Club d'athlétisme de Boisbriand, de la Croix-Rouge, de la Ligue navale du Canada – section Boisbriand, et du Club de patinage de vitesse Rosemère Rive-Nord. En 1992, il a été reconnu en recevant la Médaille du Lieutenant-gouverneur du Canada. Cela fait maintenant un an qu'il est actif au sein du Comité des usagers de Thérèse-De Blainville», déclare Ramez Ayoub, député fédéral de Thérèse-De Blainville, lui qui était accompagné, pour l'occasion, par son attachée politique Michèle Tremblay.

L'élu a remis un certificat à M. Royer, qui souligne un «travail exceptionnel» et un «engagement hors pair» de la part d'un citoyen modèle, qui méritent d'être «soulignés et applaudis».

KIOSQUES ET EXPERTS

Cela dit, aux dires de l'une des organisatrices, et vice-présidente du Comité, Nicole Gravel, c'est plus de 95 personnes qui se sont présentées dans le cadre de cette activité d'information relative à la santé, qui réunissait experts et intervenants de divers domaines, tels que le notaire Robert Fréreau, pour ne nommer que celui-ci, apparaissant sur une généreuse liste de conférenciers-panélistes.

Au CLSC, en journée, on pouvait compter sur la présence de représentantes du Commissariat aux plaintes et à la qualité des services du CISSS des Laurentides (Dominique Demers et Nathalie Masson), de la coordonnatrice régionale Laurentides en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées (Kathleen Gagnon), de la FADOQ – région des Laurentides (Virginie Mungier, Marie-Paule Charbonneau et Jean-Paul Déom), de l'Association des personnes avec des problèmes auditifs des Laurentides (Maryline Laurier et Line Laforest), du Centre d'action bénévole Solange-Beauchamp (Maggy Chauvette), de l'Appui Laurentides pour les proches aidants des Laurentides (Madone Bouchard et Renée Laplace), de Parrainage



Photo Nicolas T. Parent

Nous reconnaissons les membres impliqués dans l'organisation de ce colloque-assemblée générale annuelle: Daniel Landry (président), Nicole Gravel (vice-présidente), Gérard Souillères, Denis Sabourin, Luce Lalande et Madeleine De Sa Vilas (maître de cérémonie). Ils entourent Conrad Royer et le député fédéral de Thérèse-De Blainville, Ramez Ayoub.

civique Basses-Laurentides (Chloé Campeau-Varga) et du Regroupement des handicapés visuels des Laurentides (Nicole Garreau), et ce, sans compter les kiosques de Bio-K+ (Louise Dupuis et Christine Robitaille) et de Concept Génial (Carl Berthelette).

On assure, en ce sens, que le tout a nécessité une préparation s'échelonnant sur un court délai de cinq semaines à peine, et l'implication d'un comité organisateur composé de Mme Gravel, Daniel Landry (président du Comité des usagers), Gérard Souillères, Denis Sabourin, Luce Lalande, ainsi que Madeleine De Sa Vilas, elle qui agissait à titre de maître de cérémonie.

ÉLECTIONS

Qui dit assemblée générale annuelle, dit également nominations. Daniel Landry (président) et Nicole Gravel (vice-présidente) furent réélus à l'unanimité. Un nouveau membre fait d'ailleurs son entrée au sein du Comité des usagers, soit Roger Laliberté.

«Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres pour le Comité des usagers de Thérèse-De Blainville ainsi que pour les comités des résidents des deux CHSLD, soit celui de Drapeau-Deschambault et celui de Hubert-Maisonneuve», lance Mme Gravel, dans un courriel acheminé au journal, au lendemain du rendez-vous.

Rappelons, au final, et pour ceux qui l'ignorent, que le mandat du Comité des usagers de Thérèse-De Blainville est de renseigner et soutenir les usagers qui reçoivent des soins et des services dispensés dans les installations du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides.

Pour plus d'informations, les intéressés peuvent visiter le site suivant: [http://www.santelaurentides.gouv.qc.ca].

ACTUALITÉ

GROUPEJCL.COM

À COMPTER DU 8 AVRIL UNE TROUSSE INFOSTOP POUR LES AÎNÉS ET LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE



Photo Benoît Bilodeau.

La trousse INFOSTOP a été présentée par Mario Roy, de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, Yves Roy, maire suppléant de la Ville de Saint-Eustache, ainsi que Ginette Bordeleau et Héléne Martineau, du Centre d'action bénévole Les Artisans de l'Aide.

Benoît Bilodeau
benoit@groupejcl.ca



Lorsque les premiers répondants et intervenants se retrouvent dans une situation d'urgence, les secondes comptent plus que jamais; et davantage lorsque cela survient au domicile d'aînés ou de personnes vulnérables. C'est pourquoi ceux-ci pourront bénéficier dans les prochains jours et les prochaines semaines d'une trousse INFOSTOP dans laquelle les renseignements pour agir rapidement seront consignés.

Offerte par le Centre d'action bénévole Les Artisans de l'Aide et ses partenaires que sont ÉcoPharm, les pharmacies Jean Coutu de Saint-Eustache et de Saint-Joseph-du-Lac, la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, ainsi que le Service de police et le Service de l'animation communautaire de la Ville de Saint-Eustache, ce projet sera déployé à compter du lundi 8 avril prochain dans les municipalités et villes des MRC de Deux-Montagnes et de Mirabel.

25 000 TROUSSES À DISTRIBUER

En tout, pas moins de 25 000 trousseaux seront distribués à compter de cette date dans différents lieux déjà identifiés.

Les personnes qui recevront cette trousse seront donc invitées à compléter les informations demandées (médication, vision, audition, prothèse dentaire, EpiPen, contact en cas d'urgence et autres renseignements sur la personne), de l'insérer dans la bouteille de plastique, puis de la déposer à l'intérieur de la porte du réfrigérateur à un endroit visible. Enfin, il res-

tera à apposer l'aimant sur la porte du frigo pour indiquer la présence d'une bouteille «INFOSTOP».

«Nous avons déjà le service Rapid+Or qui consiste à vérifier la sécurité du domicile de la personne aînée par la visite d'une équipe de bénévoles, policiers et pompiers. Le nombre de personnes rejointes par Rapid+Or n'étant pas assez volumineux et ne représentant pas l'ensemble des personnes aînées du territoire, nous avons voulu aller plus loin dans notre démarche», d'expliquer Ginette Bordeleau, directrice générale de Centre d'action bénévole Les Artisans de l'Aide.

PLUSIEURS LIEUX DE DISTRIBUTION

Les sept municipalités et villes de la MRC de Deux-Montagnes ont donc prévu des lieux de distribution, qu'il s'agisse de Saint-Placide (bibliothèque et bureau municipal), Oka (mairie), Pointe-Calumet (La Petite Maison), Saint-Joseph-du-Lac (hôtel de ville et bibliothèque), Sainte-Marthe-sur-le-Lac (centre communautaire), Deux-Montagnes (bibliothèque) et Saint-Eustache (bibliothèque Guy-Bélisle, Maison du citoyen et Les Artisans de l'Aide).

D'autres organismes, comme Les Petits Frères et la Coopérative de solidarité Bon Ménage des Basses-Laurentides, ou encore le soutien à domicile du CLSC, participeront également à cette distribution dans le cadre de leurs activités. D'autres organismes s'ajouteront d'ailleurs à cette liste.

Aussi, à Mirabel, la Table de concertation de l'endroit est à déterminer des lieux

de distribution et invite les gens à communiquer au 450 848-6050 pour les connaître.

Enfin, pour en savoir davantage ce projet, il suffit de communiquer avec Héléne Martineau, travailleuse de milieu pour le Centre d'action bénévole Les Artisans de l'Aide au 450 472-9540 ou, par courriel, à l'adresse HMartineau@cabartisans.org.

KN001_0008_1

**Merci à tous nos bénévoles
et nos précieux donateurs,
sans qui, notre mission
ne serait jamais atteinte!**



**Si vous aussi tenez à la santé de votre
hôpital, vous pouvez faire la différence!**

450-473-6811, poste 42351

Fondation Hôpital Saint-Eustache
www.fondationhopitalsainteustache.com

BIEN ENTOURÉS POUR MIEUX GUÉRIR!

CIME, site Internet

Temps supplémentaire obligatoire : manifestation devant le CISSS des Laurentides

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/204566/temps-supplementaire-obligatoire-manifestation-devant-le-ciiss-des-laurentides>

Odeurs de pot à Mirabel : la ville et la santé publique veulent rassurer la population

<https://www.cime.fm/nouvelles/sante/204529/odeurs-de-pot-a-mirabel-la-ville-et-la-sante-publique-veulent-rassurer-la-population>

CFLO, site Internet

Une résidente du CHSLD Sainte-Anne célèbre ses 105 ans

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/fete_-_fete_-_mp3

CISSS des Laurentides: une formation gratuite pour un emploi de préposé aux bénéficiaires

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/formation_-_formation_-_mp3

Temps supplémentaire obligatoire: les membres (FIQ-SPSL) manifestent leurs mécontentements

http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/manif_-_manif_-_mp3

Nous.TV, site Internet

Manifestation contre la gestion du CISSS des Laurentides

<https://nous.tv/fr/node/171326>